

**DECISION DE CLASSEMENT
DU LAC BRENET**
Communes du Lieu et de L'Abbaye

Plan d'ensemble

La Cheffe de la Division biodiversité et paysage :



SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE

du 30.09.20 au 29.10.20

au Lieu

L'attestent, au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  La Secrétaire :



SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE

du 30.09.20 au 29.10.20

à L'Abbaye

L'attestent, au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  La Secrétaire :



APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE

AVEC LES MODIFICATIONS APORTEES APRES LA MISE A L'ENQUETE.

Lausanne, le 27.06.2022

La Cheffe de Département :



> team+
territoire et mobilité
[T+ | 24.05.2022]

Echelle : 1 : 5000
Format : 63 x 59,4 cm

Données générales

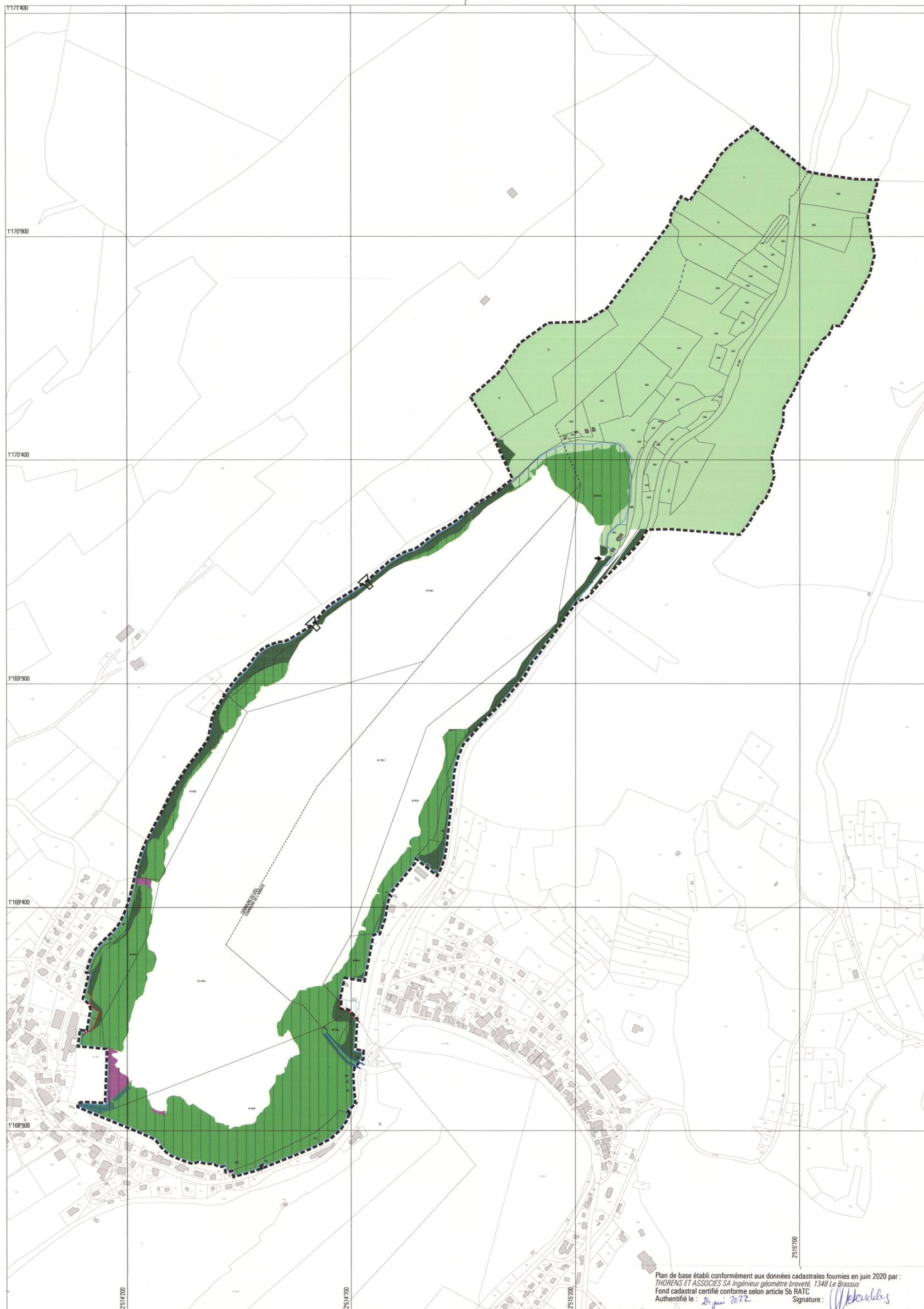
 Périmètre de la décision de classement

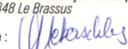
Contenus de base

-  Secteur de protection de la nature et du paysage 1
-  Secteur de protection de la nature et du paysage 2
-  Secteur de protection de la nature et du paysage 3
-  Secteur de protection de la nature et du paysage 4
-  Lisière déterminée par l'inspecteur le 31.01.2020

Éléments indicatifs

-  Voie CFF
-  Route
-  Entonnoirs
-  Prise d'eau
-  Chenal
-  Ruisseau de la Sagne
-  Espace réservé aux étendues d'eau (EREE)



Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies en juin 2020 par :
THORENS ET ASSOCIES SA Ingénieur géomètre breveté, 1348 Le Brassus
Fond cadastral certifié conforme selon article 5b RATC
Authentifié le : 24 juin 2022 Signature : 

Situation 1:25'000

